

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 12 décembre 2023 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Le maire suppléant, M. Jean-René Martin et les conseillers, M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Yvan St-Amour. Le maire M. Neil Gagnon a motivé son absence. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire suppléant Monsieur Jean-René Martin.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2023-12-R6231 Ouverture de la séance ordinaire du 12 décembre 2023**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2023-12-R6232 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2023
4. Période de questions

**Administration générale**

- 100.1 Renouvellement assurances municipales – Biens et responsabilité et matériel roulant
- 100.2 Avis de motion et dépôt projet de règlement – 2023-028 constituant un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection
- 100.3 Avis de motion et dépôt projet de règlement – Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2023-027
- 100.4 Carrefour Jeunesse emploi – Demande contribution financière
- 100.5 Centraide – Demande de don

**Conseil municipal**

- 110.1 Budget discrétionnaire des élus
- 110.2 Calendrier des séances ordinaires du conseil – 2024
- 110.3 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 110.4 Date pour adoption des prévisions budgétaires – PTI – 2024 – 20 décembre 2023

**Gestion financière et administrative**

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 30 novembre 2023

## **Sécurité publique**

200.1 Entente société canadienne de la Croix-Rouge 2024 – 225.00\$

## **Voirie**

300.1 Demande de remboursement – subvention PAV -PPA-CE

300.2 Nom du chemin Montcerf

## **Environnement**

### **Aménagement et urbanisme**

### **Loisirs, Culture et bibliothèque**

700.1 Biblio Outaouais – Cotisation spéciale

## **Correspondance officielle reçues**

### **Varia**

### **Période de questions**

### **Levée de la séance**

Adoptée.

### **2023-12-R6233 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 novembre 2023**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre soit adopté.

Adoptée.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune personne en public. Aucune demande

### **2023-12-R6234 Renouvellement assurances municipales**

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de renouveler les assurances municipales avec le fonds d'assurance des municipalités du Québec pour l'année 2024 au montant de 7 871.19\$ taxes incluses pour biens, responsabilité et matériels roulants.

Adoptée.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jeannot Émond à l'effet que lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 2023-028 intitulé : Règlement constituant un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection sera adopté. Un projet de règlement est aussi déposé.

### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Pierre Laramée à l'effet que lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 2023-027 intitulé : Règlement sur la gestion contractuelle sera adopté. Un projet de règlement est aussi déposé.

**2023-12-R6235 Renouveau de l'entente Carrefour Jeunesse  
Emploi**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de verser au Carrefour Jeunesse Emploi un montant de 500\$ pour l'année 2024 afin de continuer à développer leurs multiples services offerts aux jeunes, et moins jeunes, sur l'ensemble du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

**2023-12-R6236 Don discrétionnaire – Centraide**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don de 140.00\$ à Centraide afin de contribuer à leur campagne de levée de fonds. Ces montants seront pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

**2023-12-R6237 Don budget discrétionnaire - 2023**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 508.36\$ soit remis au Club des petits déjeuners, un montant de 254.20\$ au CPE la bottine et un montant de 127.09\$ au Club Quad de la Haute-Gatineau. Ces montants seront pris à même les budgets discrétionnaires des élus.

Adoptée.

**2023-12-R6238 Adoption du calendrier – séances ordinaires 2024**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec*, prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024 et que ces séances se tiendront le mardi et débuteront à 19 h :

**CALENDRIER 2024**

**Le mardi 16 janvier  
Le mardi 6 février  
Le mercredi 20 mars  
Le mardi 9 avril  
Le mardi 7 mai  
Le mardi 4 juin**

**Le mardi 9 juillet  
Le mardi 6 août  
Le mardi 10 septembre  
Le mardi 8 octobre  
Le mardi 5 novembre  
Le mardi 3 décembre**

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

Note à l'effet que les formulaires d'intérêts pécuniaires ont été déposés par les membres du conseil à la direction générale.

### **2023-12-R6239 Date adoption budget de 2024**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le mercredi 20 décembre 2023 à 17 heures sera adopté le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour l'année 2024.

Adoptée.

### **2023-12-R6240 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 30 novembre 2023**

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payés 30-11-2023 au montant de	21 263.76\$
Les dépenses à payer 30-11-2023 au montant de	37 549.24\$
Les salaires payés au 30-11-2023 au montant de	9 256.97\$

Adoptée.

### **2023-12-R6241 Entente de services aux sinistrés Croix-Rouge**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de renouveler leur entente avec la Croix-Rouge Canadienne pour la période de Mars 2024 à Février 2025 au montant de 225\$

Adoptée.

### **2023-12-R6242 Attestation de la réalisation complète des travaux – Subvention PAV-PPA-CE**

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'améliorations (PPA) Circonscription électorale (CE)

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. Jeannot Émond, appuyée par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité d'Egan-Sud approuve les dépenses d'un montant de 42 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée.

**2023-12-R6243 Changement de nom – Chemin Montcerf**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de changer le nom du chemin Montcerf pour le nom chemin de la Désert dans la municipalité. Il est aussi résolu que la directrice générale fasse le nécessaire afin de réaliser ce changement de nom.

Adoptée.

**2023-12-R6244 Réseau Biblio Outaouais – Cotisation spéciale 2024**

CONSIDÉRANT QUE le réseau Biblio Outaouais ont résolu que la cotisation spéciale pour le développement des collections locales pour l'année 2024 soit offerte sur une base volontaire aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le montant minimal à être investit par les municipalités désireuses de participer à la cotisation spéciale 2024 soit de 0,50\$ per capita et qu'il s'agira d'un crédit que le personnel de notre bibliothèque municipale aura à dépenser au cours de l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte de participer à cette cotisation spéciale de 0,50\$ pour l'achat de collection locale pour la bibliothèque.

Adoptée.

**2023-12-R6245 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19H30.

Adoptée.

---

M. Jean-René Martin  
Maire suppléant

---

Mme Mariette Rochon  
Directrice générale  
Greffière-trésorière